

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 03 septembre 2024

Présent.e.x.s : Gerd Rothenberg ; Enora Stein ; Leonhard Unterlerchner ; Nora Cupelin ;
Beltan Michel ; Nicolas Rault ;
Excusé.e.x.s : Antonio Latella ;
PV : Giulia Laratta ; Paulin Robert.

18h15 UniParty
Rally Welcome Days
Jill

Cette demande s'inscrit uniquement dans le cadre de nos projets externes à savoir le rallye et la soirée pour les welcome days qui auront lieu le mardi 10 et mercredi 11 septembre 2024.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (107.09.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 107.09.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 278.-.

La CGTF encourage UniParty à rendre la comptabilité pour des subventions extraordinaires deux semaines à l'avance.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h30 Association Cafés Solidaires
Cafés Solidaires
Lara

Les objectifs des Cafés Solidaires sont doubles : pour les personnes réfugiées ou issues de la communauté migrante, c'est l'occasion de pratiquer la langue dans un contexte où la langue

n'est pas une fin mais un moyen pour s'intégrer dans la culture et la vie genevoise ; pour les membres de l'Université ou les membres externes, les Cafés Solidaires sont une occasion unique de découvrir d'autres cultures, d'autres langues, et d'autres regards sur le monde.

La demande comprend la participation aux frais de café (5'600.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 5'600.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, arrondie au franc supérieur, soit CHF 5600.-.

La CGTF accorde cette subvention à condition que le comité de l'Association Cafés Solidaires soit composé entièrement d'étudiant.e.x.s d'ici la prochaine demande de subvention.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 CUAE

Welcome Days et Regards Critique
Justine & Emiliano

Il s'agit d'un moment important aussi bien pour toutes les associations qui profitent de l'événement pour rencontrer de nouveau.e.x.s membres et pour se faire connaître, que pour la vie universitaire qui bénéficie d'un grand nombre d'associations faisant vivre l'université en dehors de la seule sphère des connaissances théoriques.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs et d'impression (3'443.49.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'443.49.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 3180.49.-, arrondie au franc supérieur, soit CHF 3181.-.

Le RC est le journal de la CUAE, à destination des étudiant.e.x.s de l'université de Genève. La distribution des numéros 53 et 54 est prévue pour la rentrée de septembre 2024. Un des objectifs d'un tel journal est de faciliter l'accès à une bonne connaissance des rouages de l'université et des politiques universitaires. En effet, les articles abordent différents sujets en lien avec les actualités qui touchent directement ou indirectement la vie universitaire. Chaque fois qu'il est édité, ce journal est distribué gratuitement et largement dans les bâtiments universitaires à des centaines d'exemplaires.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (1113.43.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1113.43.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, arrondie au franc supérieur, soit CHF 1114.-.

La CGTF encourage l'impression d'une publication par semestre.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 GIMUN

Welcome Days et Séances d'informations
Lorenzo & Alice

Comme chaque année, la CUAE et UNIPARTY organisent le 13 septembre les *Welcome Days* et la *Journée des Associations*. Ces événements consistent en une journée où chaque association se présente sur un stand au parc Baud-Bovy.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (198.15.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 198.15.-.

Comme chaque année, nous organisons deux séances d'information en septembre, qui se dérouleront le 18 et 25 septembre. Cela nous permettra de présenter l'association et nos valeurs à tous les futurs nouveaux membres ou personnes intéressées, et de développer le networking, favorisé par l'apéritif que nous organisons à la suite des séances.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (197.75.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 197.75.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, arrondie au franc supérieur, soit CHF 396.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 ADEK

Conférence LGBT, 21 septembre en salle MR080
Rüstü

La conférence réunira des chercheurs/chercheuse.s.x, des militant.e.x.s et des décideurs de plusieurs régions, avec un focus particulier sur le Moyen-Orient où les droits LGBTQI+ sont sévèrement restreints. Des panélistes de renommée internationale discuteront des défis

juridiques et des discriminations, partageront des bonnes pratiques et formuleront des recommandations pour améliorer les conditions de vie et les droits des personnes LGBTQI+.

La demande comprend la participation aux frais de traduction (10'000.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 10'000.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur de CHF 8540.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 Divers

Demande d'apéritifs :

- **ADEFEP accepté**
- **ADESE accepté**

La séance se termine à 19h11.

PV fait à Genève le 3 septembre 2024 par Paulin Robert et Giulia Laratta.